

Créer un site web

Table du contenu

<u>Créer un site web</u>	1/7
<u>Concrètement</u>	1/7
<u>Quels sont les avantages de créer un site internet pour votre gîte ou chambre d'hôtes?</u>	1/7
<u>Techniquement, quelle solution privilégier pour créer votre site internet ?</u>	1/7
<u>Les tuyaux et astuces !</u>	3/7
<u>Quelles sont les contraintes pratiques et légales ?</u>	6/7
<u>Documents et liens utiles</u>	6/7
<u>Sources, références</u>	6/7
<u>Crédits</u>	7/7

Créer un site web

La pierre angulaire de votre stratégie de communication

La création d'un site internet pour votre gîte ou chambre d'hôtes est devenue indispensable à cette époque où la préparation des vacances via le web est prépondérante puisqu'il s'agit du premier mode de recherche d'informations. Outre cette réalité, être présent sur la toile est une évidence pour promouvoir votre hébergement et vous faire connaître!

Concrètement

Quels sont les avantages de créer un site internet pour votre gîte ou chambre d'hôtes?

Téléphone, emailing, bouche-à-oreille, réseautage : la liste des outils disponibles pour toucher de nouveaux clients est longue. Un site Internet, lui, est la pierre angulaire de votre stratégie marketing et renforce énormément l'efficacité de vos actions de promotion et de vos autres outils (ex: réseaux sociaux, blog, etc.).

Un site internet bien pensé est essentiel pour plusieurs raisons :

- Il constitue la "vitrine" de votre hébergement en terme de promotion et améliore sa notoriété.
- Il est le reflet de l'image que vous souhaitez donner à votre hébergement.
- C'est un investissement à long terme et profitable à votre activité.
- Il permet à vos clients de trouver de l'information sur votre hébergement et vos services 24h/24 et 7j/7.
- Il est accessible partout dans le monde.
- Il permet de vous démarquer et de vous mettre en avant.
- Il participe à l'augmentation de votre taux d'occupation.

Techniquement, quelle solution privilégier pour créer votre site internet ?

Différentes solutions existent selon votre budget, vos compétences, vos objectifs.

Vous pouvez travailler avec un Webmaster professionnel



De nombreuses sociétés vous offrent la possibilité de réaliser votre site Internet. Cependant, avant de confier ce travail à une société spécialisée, faites jouer la concurrence et comparez les prix en fonction des prestations offertes (conception, outil de gestion de contenu, référencement, hébergement). Il faudra prévoir un coût de maintenance et/ou la possibilité de faire vous-même des modifications.

L'importance d'avoir un site internet optimal n'est plus à démontrer et avoir recours à un webmaster professionnel ne peut que vous assurer un résultat de qualité mais les coûts sont certes plus élevés. Si vous ne disposez pas du budget suffisant pour faire appel à des experts, les éditeurs en ligne constituent une alternative intéressante. Vous pouvez tout à fait envisager d'utiliser cet éditeur dans un premier temps seulement, pour ensuite faire appel à des professionnels une fois que vous aurez un budget à allouer à ce poste.

Vous pouvez gérer vous-même votre site internet et opter pour des outils de création de site en ligne

• Qu'est-ce qu'un éditeur de site en ligne ?

Un éditeur de site Internet en ligne est également appelé outil de création de site en ligne et consiste en un type spécial de système de gestion de contenu (CMS, Content Management System en anglais).

A l'inverse des systèmes de gestion de contenu traditionnels, qui sont conçus pour administrer des sites Internet volumineux, les éditeurs en ligne sont destinés à des projets de moindre envergure.

En d'autres termes, vous n'aurez besoin d'aucune compétence en programmation ou autres connaissances techniques telles que savoir installer un CMS, appliquer un modèle ou créer une base de données. Ce système est approprié aux propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes.

• Quels sont les avantages et les inconvénients de cette solution ?

Les avantages des éditeurs en ligne.

- Vous restez autonome dans la modification des données puisque vous pouvez le faire vous-même où que vous soyez.
- Vous ne devez pas acheter de logiciel et vous préoccuper de sa mise à jour.
- Vous vous simplifiez la vie car l'éditeur et l'hébergement sont proposés par le même prestataire.
- Vous bénéficiez de mise à jour de systèmes de sécurité, et ce, régulièrement.
- Vous payez moins.

Les inconvénients des éditeurs en ligne.

- Vous êtes dépendant du prestataire. Imaginez la catastrophe si le prestataire cesse son activité... votre site internet disparaîtrait automatiquement avec lui ! D'où l'importance de faire le bon choix dès le départ en comparant.
- Vous avez accès à beaucoup moins d'extensions (création de sondage, lecteurs vidéo, ...) et la flexibilité de ces outils est limitée.

• Quelques exemples d'éditeurs en ligne.



- La plateforme open source WordPress.org : elle est largement utilisée car elle est relativement simple à l'usage une fois que vous l'avez installée et que vous avez choisi un modèle de design. Ceci dit, WordPress est davantage adapté à un blog qu'un site Internet professionnel. Pour le faire fonctionner comme un site web, vous devrez installer toute une série d'extensions appelées "plug-ins". Et pour garantir la sécurité du site, il faudra faire régulièrement des mises à jour sur le serveur.

Nous pouvons également citer :

- Jimdo : il propose un outil très simple à utiliser et qui fournit de très bons résultats. Pour un faible budget, vous avez un site web avec nom de domaine et compte de messagerie inclus.
- 11 Mywebsite : il propose des solutions relativement similaires à Jimdo mais pour un tarif plus élevé.

Ces deux éditeurs ne sont pas avares en fonctionnalités : belle quantité de designs, galeries photo, widgets vidéo, boutiques en ligne, blogs, protection par mot de passe et espace mémoire généreux.

Si vous cherchez des solutions plus avancées, il en existe bien entendu. Citons

- Webnode
- e-monsite
- wix

Un conseil: nous vous invitons à bien comparer toutes ces solutions avant de faire votre choix. N'hésitez pas à consulter le site comparateur suivant <http://www.websitooltester.com/fr/tests/>

Notez qu'il existe des éditeurs hors ligne qui sont installés localement (ex: Rapidweaver). Cette solution est préconisée si vous avez des difficultés de connexion puisqu'elle permet de travailler sur votre site sans accès à internet. Ceci dit, les connexions à Internet devenant toujours plus fiables et plus rapides, les éditeurs en ligne sont de plus en plus utilisés.

Les tuyaux et astuces !

La première étape est de bien réfléchir à votre projet: posez-vous les bonnes questions!

La conception d'un site internet se mûrit longtemps à l'avance et nécessite de se poser des questions "clés". Ne négligez jamais cette étape, cela vous évitera des soucis futurs et ne sera que positif en terme de communication de votre gîte ou chambre d'hôtes.

- Quel est l'objectif de votre site internet? Vendre ? Informer ?
- Quel est votre public cible ?
- Qu'est-ce qui intéressent vos clients sur le Web ?
- Que font vos concurrents ?
- Quel budget avez-vous à consacrer pour la création de votre site internet ?



Votre site doit être visible des internautes: veillez à bien le référencer!

Améliorer son positionnement dans les moteurs de recherche est aujourd'hui devenu trop important pour être relégué au second plan. Le référencement doit être pensé dès la conception du site. Pour plus d'informations, découvrez la fiche pratique "[Comment référencer naturellement votre site internet?](#)"

Un site clair, convivial et riche en informations: pensez à l'ergonomie!

Votre site doit donner envie aux visiteurs de poursuivre leur visite. Les informations doivent être trouvées rapidement. En effet, les internautes zappent de plus en plus vite d'un site à l'autre lors d'une recherche. Un site a moins d'une minute pour capter l'intérêt. Il est donc nécessaire que l'information se trouvant sur votre page d'accueil soit très claire afin que l'internaute ne passe son temps à rechercher l'information. Pour ce faire, créez des rubriques spécifiques (telles que Accueil, chambres, Activités/Région, Tarifs et Réservations, Accès et Contacts,...).

Petit conseil: évitez de faire réaliser un site Internet en flash. Même si les sites en flash sont visuellement très beaux et peuvent capter l'attention de l'internaute, ils sont malheureusement pénalisés par Google et sont moins bien référencés que les sites en html.

Le contenu de votre site internet: n'oubliez pas de le penser et de le faire vivre! Quelles sont les informations à diffuser?

- **Des contenus intéressants et originaux liés à votre gîte ou chambre d'hôtes.** Mettez en avant votre hébergement et présentez vos forces, particularités (services, labels, etc.), la région, vos partenaires, les activités et événements, vos coups de coeur, vos conseils, etc. Racontez votre histoire, présentez-vous et expliquez votre philosophie.
- **Des photos de qualité.** Les photos que vous mettrez sur votre site ont un rôle prépondérant et obtiennent sans aucun doute le meilleur taux d'engagement de la part de vos futurs clients. Sélectionnez-les méthodiquement et veillez à leur qualité. N'hésitez pas à alimenter votre fonds photographique régulièrement selon les actualités, les saisons et les informations que vous diffusez. Ciblez les endroits suivants: les extérieurs du gîte (façade, alentours, jardin, terrasse), l'intérieur (les chambres, la salle de bains et les pièces de vie).
- **Les tarifs.** Le budget alloué aux vacances est un facteur important dans le choix des touristes, il est donc important qu'ils puissent trouver cette information sur votre site internet... dans le cas contraire, ils zapperont plus facilement!
- **Les coordonnées.** Indiquez votre nom, mail, téléphone, adresse et plan d'accès. Vous pouvez également intégrer un formulaire de contact. Ces informations peuvent être complétées par une photo de vous... reflet d'un accueil convivial.
- **La capacité de l'hébergement.** Il est essentiel que vous renseigniez le nombre de chambres et la capacité d'accueil car c'est un facteur de choix.
- **Les statistiques.** Analysez continuellement les statistiques de fréquentation de votre site internet pour vous forger une idée de la visibilité
- **La réactualisation des informations.** Pour une question de crédibilité, votre site ne peut pas rester statique, il doit "vivre"!



- **Un site multilingue.** Internet est un média mondial, votre site devra nécessairement être traduit en plusieurs langues, et prioritairement en néerlandais et en anglais. En effet, un touriste étranger préférera consulter un site dans sa langue maternelle que dans une langue qui n'est pas la sienne où il ne comprendra pas tout. Le changement de langue doit donc être facilité.
- **Les réservations en ligne.**
- **Le calendrier de disponibilités.** Disposer d'un calendrier mis à jour en temps réel est essentiel pour satisfaire vos "futurs" hôtes et constitue un bon comportement relationnel vis-à-vis de ces derniers avant leur arrivée. Découvrez la fiche « [Le calendrier des disponibilités](#) ».

Un nom de domaine pertinent: proche de votre thématique!

Le nom de domaine est l'adresse de votre gîte ou chambre d'hôtes sur le web.

Comment choisir votre nom de domaine?

- Il doit être pérenne et bien pensé dès le début : en effet, lorsque votre adresse internet sera diffusée à travers vos outils et que le référencement sera effectif, il sera très difficile de le changer.
- Votre nom de domaine doit être le reflet de votre accueil: le nom de votre hébergement peut être un bon choix car il indique directement aux internautes qu'ils vous ont trouvé.
- Une fois défini, vérifiez qu'il soit libre d'achat et envisagez des extensions telles que .be, .com, .eu, .net
- Veillez à rester propriétaire de votre nom de domaine: si vous passez par un tiers, vérifiez à ce que votre nom figure sur le titre de propriété. Si vous le faites vous-même, restez attentifs aux délais de renouvellement du nom de domaine.

Faites connaître votre site internet : outils et liens

- Un des conseils que nous vous donnons est de diffuser un maximum l'adresse de votre site internet. Différents canaux sont pertinents: les réseaux sociaux, les outils papiers (cartes de visite, flyers,etc.) ou les interactions avec d'autres sites web à travers des liens.
- Intégrez des liens vers d'autres sites internet. Quels liens devez-vous privilégier?
 - Optez pour des liens pertinents en terme de référencement qui ont un lien avec votre activité et qui peuvent susciter de l'intérêt à vos hôtes.
 - Privilégiez les liens qui ont une valeur ajoutée pour l'internaute afin de le convaincre à venir chez vous.
 - Les échanges avec d'autres structures: vérifier régulièrement que ces liens soient encore actifs,
 - N'oubliez pas de faire des liens qui ouvrent une nouvelle page du navigateur quand on clique dessus... il serait dommage de perdre l'internaute qu'il n'est pas capable de retrouver votre site



Améliorez vos connaissances: n'hésitez pas à vous former!

Si vous souhaitez vous former dans les technologies de l'information et de la communication, divers organismes organisent des formations dans ce domaine.

A ce titre, citons Technofutur TIC (Gosselies), les centres de compétences, etc.

Quelles sont les contraintes pratiques et légales ?

Nous nous devons d'attirer votre attention sur l'existence de certaines contraintes au regard de vos objectifs liés à la gestion de votre gîte ou chambre d'hôtes. Des contraintes qui ne sont pas insurmontables, certes, mais dont vous devez avoir pleine conscience avant de vous lancer dans l'aventure.

Les contraintes pratiques

L'investissement en temps : gérer votre site internet va vous demander du temps et de l'investissement personnel. Vous devez y être présent et le faire vivre régulièrement, ce qui constitue votre principale mission. La première question à vous poser est donc de savoir si vous avez du temps à y consacrer.

L'investissement financier : même si des solutions à moindre coûts existent, vous devez prévoir un poste budgétaire pour la création de votre site internet, pour le nom de domaine, l'hébergement ou pour la maintenance si vous passez par un tiers.

Les contraintes légales

Les droits de marques de tiers, et notamment le droit à l'image des personnes reconnaissables et les droits d'auteurs sur les photos publiées. Avant de publier des photos d'autrui, assurez-vous d'avoir leur autorisation! (un formulaire type d'autorisation est disponible pour les membres de la Fédération des Gîtes de Wallonie sur demande ou dans la zone membre du site www.gitesdewallonie.be).

Documents et liens utiles

- [Comparateur d'éditeur en ligne](#)

Sources, références

- Site internet <http://www.astuces-web.be/>



- Site internet <http://www.websitetooldtester.com/fr/editeur-de-site-internet/>
- Accueillir magazine n° 51/Mai-juin 2014
- Accueillir magazine n° 49/janvier-février 2014

"Les informations diffusées sur ce site sont données à titre purement indicatif et leurs exactitudes doivent impérativement être vérifiées par celui qui a l'intention d'en faire un usage quelconque. La Fédération des Gîtes de Wallonie décline toute responsabilité (contractuelle ou aquilienne) en cas de dommage subi par un utilisateur suite à la diffusion d'informations malencontreusement erronées, même résultant d'une faute lourde".

Crédits

FEDER PROGRAMMATION 2007-2013

Axe prioritaire 3: Développement territorial équilibré et durable

Mesure 3.03 : Redynamisation urbaine et attractivité du territoire

Le Fonds Européen de Développement Régional et la Région wallonne investissent dans votre avenir.

